



## GAYA-FORMATION MODULE BRETAGNE DU 4 AU 18 AOUT 2019

À envoyer à : **GAYA Formations-Stages 11 Passage St. Pierre Amelot 75011-PARIS**  
Pour tout renseignement complémentaire, écrivez à : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Informations sur le site : <http://gerardarnaudyoga.com/>

NOM, Prénom(s) : .....

Adresse : .....Code Postal : .....

Ville / Pays : .....Profession : .....

e-mail : .....Téléphone : .....

Date de naissance : .....Inscription :  1<sup>er</sup> module  2<sup>ème</sup> module

Si 2<sup>e</sup> module, où était le 1<sup>er</sup> : .....En quelle année ? .....

Si 1<sup>er</sup> module, préciser la date du cours plus entretien avec Gérard Arnaud : .....

Sexe :  Masculin  Féminin

**QUELLE (S) MÉTHODE (S) de YOGA PRATIQUEZ- VOUS ?.....**

Envoyez- nous un descriptif de votre parcours et contactez- nous avant l'inscription : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

### Places limitées

<u>Module de Formation en pension complète</u>	<u>Avant le 30 mars</u>	<u>Après le 30 mars</u>
À l'ordre de GAYA	2 230 €	2 330 €
À l'ordre de Chrysalide	980 €	980 €

### Règlement :

par chèque à l'ordre de **GAYA**  par virement : Envoyer un mail à : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Si inscription avant le 30 mars, possibilité de régler en 2 fois le paiement à l'ordre de **GAYA**.

**Le bulletin plus le règlement total de l'inscription seront envoyés par courrier en un seul envoi.**

**Les places sont attribuées selon l'ordre de réception de l'inscription sous réserve du nombre de places disponibles**

**Après inscription aucun report ni modification ne sera possible.**

**En cas d'annulation de l'inscription au module de formation, elle sera recevable uniquement par e-mail.**

➤ Pour toute annulation avant le 31 mai 2019 aucun remboursement ne sera accordé après encaissement d'un acompte à l'ordre de **GAYA**.

➤ Si annulation après encaissement total de l'inscription, le remboursement sera sur la somme réglée à l'ordre de **GAYA**.  
Si l'annulation intervient :

- Plus de 60 jours avant le début de la prestation, 80% de remboursement
- Du 31<sup>ème</sup> au 60<sup>ème</sup> jour avant le début de la prestation, 50% de remboursement
- Du 0 au 30<sup>ème</sup> jour avant le début de la prestation, aucun remboursement ne sera consenti.

**La formation peut être agréée AFDAS (comédiens, danseurs et métiers du spectacle) ou autres organismes. Les demandes de prise en charge se font au plus tard 5 mois avant le début de la formation.**

**L'élève pratique sous sa responsabilité.**

Contact : [formation@yoga-paris.com](mailto:formation@yoga-paris.com)

Date et signature :